à la place de la quête

Chers paroissiens,

Durant ce 2 ème confinement, nous avons la chance de pouvoir, grâce aux messages quotidiens des prêtres du secteur paroissial, et à la retransmission de la messe le dimanche, vivre spirituellement avec toute la communauté.

La situation nous confronte au problème des revenus de notre paroisse. Plus de quêtes, plus de cérémonies, … plus de rentrées financières. Et les dépenses, elles, restent en grande partie.

Que pouvons-nous faire pour aider la paroisse ?

Nous pouvons faire **un chèque à l'ordre de la paroisse** (paroisse Notre Dame des Anges) que vous pouvez déposer dans la boite aux lettres ou envoyer à Paroisse Notre Dame des Anges, 208 rue de Pessac, 33000 Bordeaux, il sera encaissé par le conseil économique directement, la banque étant à nouveau ouverte.

Nous pouvons faire **un virement à l'ordre de la paroisse**

IBAN : FR74 2004 1010 0100 46 52 5 P 02 262

BIC: PSSTFRPPBOR

Association diocésaine de Bordeaux / Paroisse Notre Dame des Anges/208 rue de Pessac 33000 Bordeaux

ou alors, en passant par le site du diocèse:

Vous pouvez dès à présent **faire un don exceptionnel de solidarité pour la paroisse**. Ce don en ligne donne droit à un reçu fiscal (déductible à 66% de vos impôts si vous êtes imposable). Pour cela **cliquez directement vers le formulaire de don suivant :**

https://bordeaux.catholique.fr/solidarite-paroisses

Quand vous aurez choisi un « Montant libre », vous verrez apparaître 2 menus déroulants, en dessous des coordonnées. Le second vous permet de choisir l’une des 3 paroisses de notre secteur, parmi les paroisses de Bordeaux.